

## Point sur la situation de Transition Evergreen

- **Signature d'un accord avec l'un des principaux créanciers**
- **Demande d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire**
- **Changement de gouvernance : nomination de Jean-Michel LATY en qualité de Président - Directeur général et de Bruno LE MOAL en qualité d'administrateur**
- **Publication du Rapport financier annuel 2024 et report de publication du Rapport financier semestriel 2025**
- **Tenue de l'Assemblée générale annuelle le 21 novembre 2025**

**Paris - 18 septembre 2025 - Transition Evergreen (FR0000035784 - EGR), fonds evergreen coté en France sur Euronext Paris dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone, fait un nouveau point sur sa situation à la suite de la publication de son dernier communiqué de presse en date du 25 août 2025.**

### **Signature d'un accord avec le principal créancier de Transition Evergreen – Demande d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire**

Les discussions avec les partenaires financiers, menées de façon concertée par la direction et le Comité ad hoc de Transition Evergreen pendant la période de procédure amiable de conciliation (ouverte depuis le 9 avril 2025 pour une durée initiale de quatre mois et étendue jusqu'au 9 septembre 2025) ont permis d'obtenir la signature d'un accord avec le principal créancier de Transition Evergreen, Zencap AM.

Cet accord engageant pour les deux parties et prenant la forme d'un *term sheet* détaillé est soumis à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au plus tard le 10 octobre 2025 et à l'autorisation, par ordonnance du juge-commissaire à la procédure de redressement judiciaire, au plus tard le 30 octobre 2025, dans le cadre des dispositions de l'article L. 622-7 II du Code de commerce après avis du Ministère Public, de procéder à la réalisation des opérations prévues dans cet accord.

Prenant acte de cet accord, Transition Evergreen va demander l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire auprès du Tribunal des Activités Economiques de Paris, celle-ci étant rendue indispensable pour finaliser la restructuration avec l'ensemble des créanciers financiers, en particulier obligataires, dans un cadre juridiquement sécurisé et assurer la poursuite de l'activité. Cette procédure collective doit permettre à Transition Evergreen de se donner le temps nécessaire à la définition d'un plan de continuation pérenne et viable.

Transition Evergreen s'attachera particulièrement à l'issue positive des négociations avec ses partenaires financiers afin de pouvoir évoluer dans un contexte stabilisé qui résulterait d'une restructuration financière équitable pour tous et dans l'intérêt de la société.

Dans le cadre du plan de continuation qui sera soumis au Tribunal des Activités Economiques de Paris pour homologation, Transition Evergreen a l'intention de soumettre au vote de ses actionnaires lors de la prochaine assemblée générale (lire ci-après) l'évolution de son statut réglementaire d'un fonds d'investissement alternatif (Autre FIA) en une société *holding*.

La société informera le marché de l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire qui devrait intervenir mi-octobre 2025. Il est précisé que l'accord avec Zencap AM ainsi que le résultat des négociations avec les autres créanciers financiers feront l'objet d'une information plus détaillée postérieurement à leur homologation judiciaire dans le cadre de la présentation, le cas échéant, du plan de continuation qui sera adopté.

### **Changement de gouvernance de Transition Evergreen : nomination de Jean-Michel LATY en qualité de Président - Directeur général et de Bruno LE MOAL en qualité d'administrateur**

Lors du Conseil d'administration qui s'est tenu le 9 septembre 2025, Transition Evergreen a pris acte de la démission de Lionel LE MAUX de ses mandats de Président – Directeur général et d'administrateur de Transition Evergreen pour raison de santé.

Consécutivement, le Conseil d'administration a nommé Jean-Michel LATY, jusqu'alors administrateur indépendant de Transition Evergreen et membre du Comité ad hoc, en qualité de Président - Directeur général. En conséquence de ses nouvelles fonctions de direction, Jean-Michel LATY a démissionné de ses fonctions de membre et Président du Comité d'audit et n'est plus considéré comme un administrateur indépendant au sens du Code Middlenext.

En parallèle, Bruno LE MOAL, qui était membre externe du Comité ad hoc, est coopté en qualité d'administrateur indépendant et membre du Comité d'audit.

À la suite de ces évolutions, le Conseil d'administration de Transition Evergreen est désormais constitué de sept membres, dont trois administrateurs indépendants. Il est précisé que le Comité ad hoc a vocation à continuer ses travaux au moins jusqu'à l'adoption d'un plan de continuation afin de pouvoir mener directement les négociations avec les créanciers et reporter régulièrement au Conseil d'administration.

### **Publication des résultats et des comptes annuels 2024**

Le Conseil d'administration de Transition Evergreen qui s'est tenu le 9 septembre 2025 a arrêté les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les procédures d'audit ont été réalisées et les rapports des Commissaires aux comptes sont émis. Ils font état d'une incertitude significative sur la continuité d'exploitation et attirent l'attention sur la note de l'annexe relative aux événements postérieurs à la clôture dans lequel est mentionné l'impact attendu en 2025 sur l'actif net réévalué (ANR) de l'accord signé avec le principal créancier de la société Transition Evergreen. Le rapport financier annuel 2024 est disponible sur le site de la société. Compte tenu du retard de publication du rapport financier annuel 2024, le rapport financier semestriel 2025 sera publié d'ici fin novembre 2025.

**L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les comptes annuels 2024 ont été établis et arrêtés par le Conseil d'administration en tenant compte des fourchettes de valorisation des participations établies par Sorgem, tiers évaluateur, au 31 décembre 2024 conformément aux pratiques usuelles. Le rapport financier semestriel 2025 actualisera les valorisations au 30 juin 2025.**

Au 31 décembre 2024, l'actif net réévalué (ANR) de Transition Evergreen est négatif de -6,7 M€ à comparer à 130,7 M€ au 31 décembre 2024.

La dégradation de l'ANR entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 s'explique principalement par :

- (i) une variation défavorable de la juste valeur des participations sur la période de 126,2 M€ qui s'explique par : la mise à zéro de la juste valeur des participations Safra (-29,8 M€ incluant la dépréciation de l'investissement complémentaire de 10 M€ réalisé sur la période) et Everwatt

(-45 M€), l'ajustement de la juste valeur d'Everwood (-17,9 M€) suite à l'actualisation des hypothèses de calcul au 31 décembre 2024 et de TE Holding Biogas (-25,7 M€) suite à la dilution dans Evergaz sur la période ;

- (ii) une charge de 5,4 M€ au titre des dépréciations constatées sur les créances envers les parties liées qui concernent principalement Everwatt pour 2,2 M€, TE Holding H2 & Derivatives (ex-Keiryo) pour 2,5 M€ et Safra pour 0,5 M€ ;
- (iii) l'évolution du coût de l'endettement financier, à 4,7 M€ au 31 décembre 2024 contre 1,8 M€ au 31 décembre 2023, conséquence des nouveaux financements obligataires mis en place au cours de l'exercice 2024.

Au 31 décembre 2024 le montant des passifs courants ressort à 55,5 M€ contre 19,8 M€ au 31 décembre 2023 pour un montant d'actifs courants de 7,8 M€ contre 12,2 M€ au 31 décembre 2023.

La signature le 9 septembre 2025 de l'accord avec Zencap AM constitue un événement postérieur à la clôture sans impact sur les comptes présentés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024. La mise en œuvre de cet accord aura pour conséquence une dégradation supplémentaire de l'ANR estimée à -12 M€.

Le compte de résultat et l'état de la situation financière de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont présentés en annexe du présent communiqué de presse.

### **Tenue de l'Assemblée générale annuelle le 21 novembre 2025**

Transition Evergreen a l'intention de tenir son Assemblée générale annuelle 2025 le 21 novembre 2025, sous réserve de l'obtention préalable dans les prochaines semaines d'une prorogation formelle du délai de tenue de cette assemblée auprès du Président du Tribunal des Activités Economiques de Paris.

Outre l'approbation des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, il sera proposé aux actionnaires de Transition Evergreen de se prononcer sur l'évolution du statut réglementaire de la société d'un fonds d'investissement alternatif (Autre FIA) en une société *holding* et de procéder aux modifications corrélatives des statuts. Il sera également proposé aux actionnaires d'augmenter l'âge limite du Président - Directeur général compte tenu du changement de gouvernance décidé par le Conseil d'administration.

### **Maintien de la suspension de la cotation de l'action Transition Evergreen**

La cotation de l'action Transition Evergreen sur Euronext Paris reste suspendue. La cotation pourra reprendre dès que Transition Evergreen disposera d'une visibilité suffisante sur sa situation financière et sera en mesure d'en informer le marché. La date exacte de reprise de cotation sera précisée par voie de communiqué de presse.

## ANNEXE

Il est rappelé en préambule que les comptes annuels 2024 sont établis et arrêtés par le Conseil d'administration en tenant compte des fourchettes de valorisation au 31 décembre 2024 établies par Sorgem, tiers évaluateur, conformément aux pratiques usuelles.

### COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	31-12-23	31-12-24
Revenus des actifs financiers	957	2 490
Variation de la juste valeur des actifs financiers	(8 042)	(126 271)
Dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti	-	(5 351)
Charges de personnel	(415)	(405)
Autres charges opérationnelles	(3 397)	(3 139)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(10 893)</b>	<b>(132 675)</b>
Coûts de l'endettement financier brut	(1 871)	(4 718)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(1 871)</b>	<b>(4 718)</b>
Autres produits et charges financiers	(80)	(17)
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>(12 844)</b>	<b>(137 410)</b>
Impôts sur le résultat	5 159	(137 410)
<b>Résultat net</b>	<b>(7 685)</b>	<b>(137 410)</b>

Nombre d'actions en circulation *	40 061 374	40 009 233
Résultat par action (en euros)	(0,19)	(3,43)
Nombre d'actions après dilution *	40 061 374	40 009 233
Résultat dilué par action (en euros)	(0,19)	(3,43)

\* Hors actions auto-détenues

## BILAN

<b>ACTIF</b> (en milliers d'euros)	<b>31-12-23</b>	<b>31-12-24</b>
Actifs financiers non courants	152 823	40 997
- dont portefeuille actions et obligations	152 823	14 329
- dont créances vis-à-vis des parties liées (1)		26 668
Autres actifs non courants	13	10
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>152 836</b>	<b>41 007</b>
Actifs financiers courants	11 469	7 682
Autres créances	90	56
Trésorerie & Equivalents trésorerie	677	73
<b>Total des actifs courants</b>	<b>12 236</b>	<b>7 811</b>
<b>Total</b>	<b>165 072</b>	<b>48 818</b>

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	<b>31-12-23</b>	<b>31-12-24</b>
Capital	20 086	20 086
Primes sur capital	34 018	30 954
Réserves	84 368	79 681
Résultat global	(7 685)	(137 410)
<b>Capitaux propres</b>	<b>130 786</b>	<b>(6 689)</b>
Emprunts obligataires part non courante	14 449	0
Impôts différés passifs	0	0
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>14 449</b>	<b>0</b>
Emprunts obligataires	7 284	46 365
Autres passifs financiers courants	7 604	6 795
Autres dettes	4 949	2 347
<b>Total des passifs courants</b>	<b>19 837</b>	<b>55 507</b>
<b>Total</b>	<b>165 072</b>	<b>48 818</b>

(1) Crédit vendeur vis-à-vis de TE Holding Biogas suite à la cession des titres pour 23 724 K€ et du compte courant 3 E Biogas pour 1 210 K€.

## ÉVOLUTION DE LA JUSTE VALEUR DU PORTEFEUILLE DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Participations	Juste valeur au 31-12-23	Juste valeur au 30-06-24	Juste valeur au 31-12-24
Everwood SAS	26 461 K€	28 567 K€	8 545 K€
TE Holding Biogas (ex-Aqua SAS)	28 641 K€	23 753 K€	2 925 K€
Everwatt SAS	44 990 K€	41 604 K€	-
LPF Groupe SAS	4 230 K€	4 171 K€	666 K€
Valporte Holding SAS	1 908 K€	1 908 K€	700 K€
Borea SAS	360 K€	249 K€	150 K€
Safra SA	19 809 K€	17 655 K€	-
3 E BIOGAS / Groupe C4 <sup>(1)</sup>	26 424 K€	-	-
TE Holding H2 & Derivatives (Ex-Keiryo)	-	-	-
<b>Total portefeuille actions</b>	<b>152 823 K€</b>	<b>117 908 K€</b>	<b>12 985 K€</b>
Obligations convertibles Everwood SAS		1 565 K€	1 344 K€
<b>Total portefeuille obligations</b>		<b>1 565 K€</b>	<b>1 344 K€</b>
<b>Total</b>	<b>152 823 K€</b>	<b>119 473 K€</b>	<b>14 329 K€</b>

(1) Les actions 3E BIOGAS ont été cédées au cours de l'exercice à TE Holding Biogas (ex-Aqua SAS). La cession a été réalisée sur la base d'une valeur de 23 724 K€ et à fait l'objet d'un crédit vendeur.

### À propos de Transition Evergreen

Transition Evergreen est un fonds evergreen coté en France dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone. Transition Evergreen est coté sur Euronext Paris, compartiment C (ISIN FR0000035784). Transition Evergreen est éligible PEA PME-ETI.

Plus d'informations sur [www.transition-evergreen.com](http://www.transition-evergreen.com).

### Contacts

Relations Investisseurs	Relations presse
ACTUS finance & communication Anne-Pauline PETUREAUX T : +33 (1) 53 67 36 72 <a href="mailto:aputureaux@actus.fr">aputureaux@actus.fr</a>	ACTUS finance & communication Anne-Charlotte DUDICOURT T : +33 (1) 53 67 36 32 <a href="mailto:acdudicourt@actus.fr">acdudicourt@actus.fr</a>

### Avertissement

Nous rappelons que tout investissement comporte un risque de perte en capital total ou partiel. Pour de plus amples informations concernant les risques afférents à un investissement dans le portefeuille, veuillez-vous reporter aux sections « Facteurs de Risques » du Document de référence 2023 et du Rapport financier annuel 2024.

La prise en compte de critères extra-financiers est susceptible de rencontrer des limites méthodologiques. En particulier, le niveau de reporting des participations peut être hétérogène (en raison de leur taille, de leur stade de développement).

Il est également rappelé que les performances passées ne présagent pas des performances futures et que les performances ne sont pas constantes dans le temps.